



## ASSEMBLÉE — 41<sup>e</sup> SESSION

### COMMISSION TECHNIQUE

#### Point 31 : Sécurité de l'aviation et normalisation de la navigation aérienne

#### RÉVISION DU CONTENU DU MANUEL SUR LA VÉRIFICATION DES AIDES RADIO À LA NAVIGATION (DOC 8071)

[Note présentée par l'Argentine et appuyée par 20 États membres de la Commission latino-américaine de l'aviation civile (CLAC)]<sup>2</sup>

#### RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Dans un souci de meilleur ordonnancement des normes, la présente note de travail contient une proposition de révision du *Manuel sur la vérification des aides radio à la navigation* (Doc 8071) visant à y faire figurer le contenu des appendices P, Q et D du *Manuel de surveillance aéronautique* (Doc 9924), qui couvre des sujets connexes.

**Suite à donner :** L'Assemblée est invitée à :

- a) prendre connaissance de la présente note de travail ;
- b) demander au Conseil d'examiner s'il est pertinent d'inviter le Groupe d'experts des systèmes de navigation et le Groupe d'experts de la surveillance à effectuer les analyses techniques nécessaires en vue de réviser le *Manuel sur la vérification des aides radio à la navigation* (Doc 8071) et de l'harmoniser avec le *Manuel de surveillance aéronautique* (Doc 9924).

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à l'objectif stratégique Sécurité.
<i>Incidences financières :</i>	Sans objet
<i>Références :</i>	Doc 8071, <i>Manuel sur la vérification des aides radio à la navigation</i> Doc 9924, <i>Manuel de surveillance aéronautique</i>

<sup>1</sup> Version espagnole fournie par l'Argentine.

<sup>2</sup> Aruba (Royaume des Pays-Bas), Belize, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Équateur, El Salvador, Guatemala, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, République dominicaine, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du).

## 1. INTRODUCTION

1.1 La présente note de travail vise à modifier le *Manuel sur la vérification des aides radio à la navigation* (Doc 8071) en vue d’y intégrer les éléments suivants :

- Appendice P – Orientations pour les essais en vol de la surveillance dépendante automatique en mode diffusion (ADS-B) du *Manuel de surveillance aérienne* (Doc 9924) ;
- Appendice Q – Orientations pour les essais en vol de la multilatération (MLAT) du *Manuel de surveillance aérienne* (Doc 9924) ;
- Les essais propres au mode S (moniteur extérieur) décrits dans l’appendice D du *Manuel de surveillance aérienne* (Doc 9924).

1.2 L’intérêt d’harmoniser les deux documents est d’ordonner davantage la réglementation en rapprochant différents textes relatifs aux essais et de rassembler dans un même document les références aux essais des systèmes de surveillance aérienne, étant donné que ces documents sont largement utilisés par les États.

## 2. ANALYSE

2.1 Le *Manuel de surveillance aérienne* (Doc 9924) contient des orientations de haut niveau pour les essais en vol de la surveillance dépendante automatique en mode diffusion (ADS-B) dans son annexe P, pour le système de multilatération (MLAT) dans son appendice Q, et pour le mode S (moniteur extérieur) dans son appendice D.

2.2 Comme indiqué en avant-propos, le *Manuel sur la vérification des aides radio à la navigation* vise à « fournir des indications générales sur l’étendue des vérifications et des inspections que l’on fait normalement pour garantir que les systèmes de radionavigation répondent aux normes et pratiques recommandées (SARP) de l’Annexe 10 » ; il décrit les vérifications au sol et en vol à effectuer pour chaque aide radio à la navigation spécifique et donne des renseignements pertinents sur l’équipement spécial nécessaire à l’exécution de certaines vérifications. Le Volume III et ses appendices décrivent les méthodes permettant d’évaluer les systèmes radar de surveillance (radars primaires et secondaires), comme indiqué dans la note de la section 1.1, Généralités (Chapitre 1) – *Le présent volume contient des orientations sur les essais de radar, mais ne couvre pas les nouveaux systèmes de surveillance, comme la surveillance dépendante automatique en mode diffusion (ADS-B) et la multilatération (MLAT). Des orientations de haut niveau sur les essais en vol de nouveaux systèmes de surveillance figurent dans le Manuel de surveillance aérienne* (Doc 9924).

## 3. CONCLUSION

3.1 Sachant que les deux documents constituent des références importantes sur les pratiques en matière de vérifications au sol et en vol des systèmes de radionavigation, il convient d’incorporer les orientations relatives aux essais des systèmes ADS-B et MLAT et au mode S (moniteur extérieur) dans le *Manuel sur la vérification des aides radio à la navigation*, Volume III (Doc 8071).

3.2 L'harmonisation des deux documents permettra d'ordonner davantage la réglementation en regroupant les références aux essais dans un même document et simplifiera la mise en œuvre et le suivi lors des prochaines mises à jour, étant donné surtout que ces documents sont largement utilisés par les États.

3.3 En vue d'optimiser le *Manuel sur la vérification des aides radio à la navigation* (Doc 8071), il conviendrait de faire figurer dans le Volume III du Doc 8071 le contenu de l'appendice P – Orientations pour les essais en vol de la surveillance dépendante automatique en mode diffusion (ADS-B), le contenu de l'appendice Q – Orientations pour les essais en vol de la multilatération (MLAT) et les essais actuellement décrits dans le *Manuel de surveillance aérienne* (Doc 9924).

— FIN —